

Économie politique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **26 (1934)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le développement des chiffres d'affaires du commerce mondial dont il est question plus haut, permet à la Suisse d'avoir bon espoir en l'avenir. Mais les tendances de développement en cours sont plutôt défavorables à l'exportation suisse pour le moment: 1^o son exportation consiste tout d'abord en marchandises finies qui pour la plupart sont favorisées par un puissant protectionnisme; 2^o les marchandises suisses sont principalement livrées dans les Etats industriels européens, qui pour le moment ne font que développer leur importation en matières premières.

Depuis le milieu de 1932, la crise économique est entrée dans une nouvelle phase conjoncturelle. Le point le plus bas de la dépression semble être dépassé, les signes d'un relèvement se font plus nombreux. Mais cette amélioration ne se fait pas sentir dans tous les pays. Dans ceux où ce n'est pas le cas, on travaille à activer la politique économique; il faut un gros effort pour remettre les roues de l'économie en mouvement. La politique économique active de la Suisse marche de pair avec l'activité de sa politique commerciale qui a pour but d'améliorer sa balance commerciale.

Economie politique.

La conjoncture durant le premier trimestre 1934.

Au point de vue international, la situation économique s'est quelque peu raffermie, bien que très lentement. Les marchés sont actuellement dans une expectative critique, spécialement les marchés des marchandises et des valeurs. Ils ne semblent pas accorder grande confiance aux expériences tentées pour la remise en marche des affaires, en particulier aux Etats-Unis. Dans ce pays, il semble même que les mesures draconiennes prises contre la spéculation jouent un rôle calmant. Il est du reste préférable que la légère amélioration qui s'est manifestée ne dégénère pas de nouveau en une hausse qui aboutirait à de nouvelles rechutes. Ce qui importe avant tout, c'est que l'amélioration de la production et du marché du travail se fasse sentir sous forme d'une augmentation de la quantité des produits de consommation et une diminution du nombre des chômeurs.

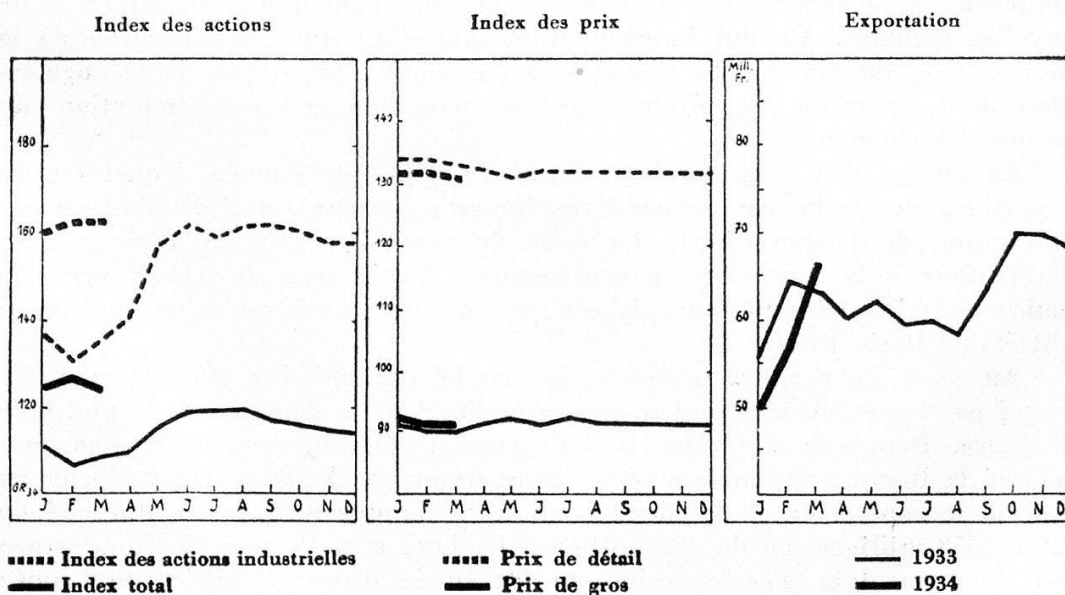
En Suisse, il y a eu un léger recul au début de l'année, lequel est dû en partie à des influences saisonnières (hiver rigoureux) et à d'autres raisons (diminution de l'exportation). Le mois de mars a permis de réparer cette entaille faite à la courbe de la conjoncture. A très peu de chose près, le nombre des chômeurs au cours de ces trois derniers mois est au-dessous de ce qu'il était l'année passée.

Au cours du premier trimestre, le marché du capital a été fortement influencé par les événements qui se sont produits dans le domaine de la politique monétaire. Depuis la mi-février, il y a un très fort écoulement de capitaux qui a obligé la Banque nationale à céder d'importants stocks d'or. Du 7 février au 21 avril, le compte or et des devises or de la Banque nationale a diminué de 2022 à 1658 millions, ou de 364 millions. La lutte actuelle pour le franc suisse n'est donc pas loin d'égaliser celle qui fut livrée d'avril à juillet de l'année

passée. A ce moment-là, le compte or de la Banque nationale avait été réduit de 720 millions surtout par les retraits étrangers et la spéculation, sans que pour cela la couverture des billets de banque et les engagements à court terme de la Banque nationale n'aient eu à souffrir. Il est fort probable que l'attaque actuelle dirigée contre le franc suisse échouera, car la situation technique de la Banque nationale est comme toujours, très forte. Nous avons déjà dit qu'il est immanquable que les grosses réserves d'or soient de nouveau entamées, car elles caractérisent un déplacement international de capitaux qui n'a rien de naturel et qui de plus est malsain.

Sur le marché des capitaux à court terme l'écoulement de l'or a laissé peu de trace, par contre il y a eu de sensibles reculs sur le marché des obligations. Les valeurs de l'Etat sont tombées de 6 à 10 pour cent environ de fin janvier à fin mars. Le rendement a augmenté proportionnellement. Pour le gros emprunt 3½ % - CFF, série A à K l'intérêt moyen a passé de 3,81 à 4,26 pour cent, soit une augmentation de 0,45 pour cent, ce qui est un sensible déplacement du niveau de l'intérêt. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que certaines banques, plus particulièrement les grandes banques aient augmenté le taux d'intérêt pour les obligations de caisse, dans certains cas jusqu'à 4½ pour cent. Si d'ici peu, il ne se produit pas un mouvement rétrograde, le marché des hypothèques pourrait fort bien être entraîné dans le marasme. Le renchérissement du crédit pour l'agriculture aurait actuellement un effet tout à fait néfaste. On constate également une très grande réserve parmi les épargnants, ce qui s'explique assez bien du fait que la crise a fortement réduit les possibilités de faire des économies. L'on comprend aisément dans ces circonstances que l'émission de nouveaux emprunts rencontre nombre de difficultés. Les chemins de fer fédéraux en savent quelque chose.

Les cours des actions ont légèrement augmenté en janvier et février, mais en mars sont retombés au niveau de décembre. L'index total du cours des actions a passé de 121 à 126 pour retomber à 121. Ce sont les cours des actions des banques qui ont le plus augmenté. (L'index des actions de la Banque nationale ayant été soumis à une revision au début de 1934, les données pour cette année ne sont pas aisément comparables avec celles des années précédentes. L'index revisé est de 7 points environ plus haut que le précédent, ce dont il convient de tenir compte lors de la comparaison de la courbe des actions en 1934 avec celle de 1933.)



Les prix ont très peu oscillé. L'index du commerce de gros a passé de 91,3 qu'il était en décembre à 91,8 en janvier pour retomber à 90,9 en mars. Comparativement au mois de mars 1933, il y a tout de même une augmentation de 1 pour cent. L'index du commerce de détail qui stationnait à 131 depuis le mois de mai 1933 est tombé à 130 en mars 1934. Cette baisse est toujours due à la saison. (Réduction du prix des oeufs.)

Au cours des derniers trois mois le marché extérieur ne s'est pas développé défavorablement. L'importation a reculé sensiblement plus que l'exportation, ce qui fait que l'on enregistre une amélioration de 17 millions de francs du bilan des paiements, comparativement à 1933.

	Importation			Exportation		
	1932	1933	Différence	1932	1933	Différence
	en millions de francs					
1 ^{er} trimestre .	471,2	355,9	— 115,3	230,9	182,4	— 48,5
2 ^e »	434,5	396,9	— 37,6	185,6	183,4	— 2,2
3 ^e »	400,9	369,7	— 31,2	181,9	181,3	— 0,6
4 ^e »	456,1	413,9	— 42,2	202,7	207,3	+ 4,6
y compris le trafic de perfectionnement	1933	1934		1933	1934	
1 ^{er} trimestre	376,3	352,8	— 23,5	206,0	199,5	— 6,5

L'exportation ayant cessé de reculer à partir du deuxième semestre 1933, il y eut, après Nouvel an, un fléchissement de la courbe de l'exportation, mais durant les deux premiers mois seulement, car en mars l'exportation a augmenté de 6 millions comparativement à mars 1933.

L'exportation des branches industrielles les plus importantes a été durant le premier trimestre, en millions de francs:

	1933	1934		1933	1934
Coton	3,4	4,0	Chaussures	3,5	4,2
Toile	16,7	18,7	Aluminium	4,3	5,0
Broderie	6,4	4,3	Machines	21,7	21,3
Chappe	1,2	1,3	Horlogerie	16,3	18,8
Soieries	11,4	10,2	Instruments, appareils	6,8	7,1
Rubans de soie	1,5	1,3	Parfums, drogues	7,8	8,7
Laine et lainage	1,6	1,9	Couleurs d'aniline	14,3	17,7
Bonneterie	1,2	1,1	Chocolat	0,4	0,3
Soie artificielle	6,2	6,4	Lait condensé	2,4	1,5
Vannerie	10,1	6,3	Fromage	9,6	8,0

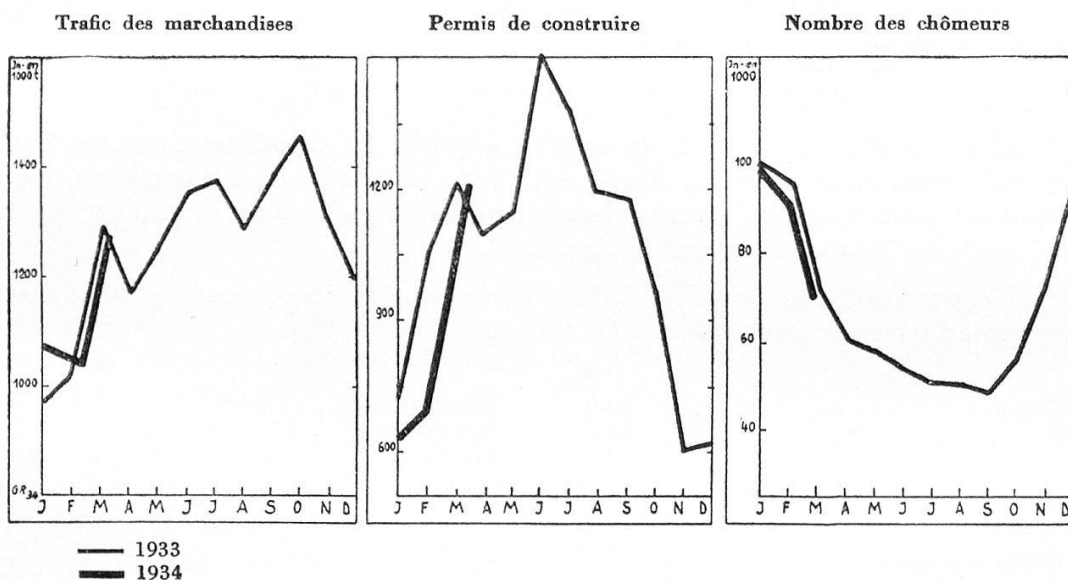
Les modifications comparativement à l'année précédente sont très variées. C'est l'exportation des objets de vannerie qui a le plus varié, elle a reculé de 4 millions. Il y a eu en outre diminution de l'exportation dans la broderie (— 2,1 millions), soieries (— 1,2), en outre dans l'alimentation: fromage (— 1,6), lait condensé (— 1). L'exportation des machines est restée à peu près au même niveau que l'année précédente. Il y a quelque amélioration dans la branche de la chaussure et de l'aluminium. Les plus favorisés sont sans contredit les produits chimiques, avant tout les couleurs dont l'exportation a augmenté de 3,4 millions; l'horlogerie a également enregistré une sensible amélioration (+ 2,5 millions), il en est de même pour les toiles de coton (+ 2 millions).

Le marché indigène montre également peu d'uniformité. L'activité du bâtiment, en ce qui concerne les logements terminés, a été supérieure que durant le premier trimestre 1933. Néanmoins le nombre des permis de construire est inférieur à 1933. Le développement qu'a pris le trafic est par contre fort réjouissant. Le trafic des voyageurs et des marchandises des chemins de fer fédéraux a augmenté de 3 pour cent comparativement à la période de janvier à mars 1933. Les dépenses ayant baissé de 15 millions en même temps, l'excé-

dent d'exploitation est de 3,7 millions supérieur à celui de 1933. Cela confirme ce que nous avons déjà dit dans la « Revue », soit que les chemins de fer fédéraux sont en parfaite bonne posture et qu'ils n'ont besoin d'aucune subvention; il suffit de les décharger des charges dont on les a injustement accablés. Si tel est le cas, ils se maintiendront d'eux-mêmes. Le trafic des étrangers, avec quelques oscillations, reste à peu près le même que l'année dernière.

Les chiffres d'affaire réalisés dans le commerce de détail caractérisent la consolidation de la situation économique. Selon les calculs établis par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, ces chiffres ont été en pour-cent du même mois de l'année passée, de :

1934	Chiffres d'affaire par mois	Chiffres d'affaire par jour de vente	Nombre des personnes occupées
Janvier	98,8	98,0	103,0
Février	100,6	100,7	103,5
Mars	108,1	112,2	104,4



En janvier, la valeur des ventes était légèrement inférieure à celle de l'année passée à la même époque. Mais, pour l'ensemble du trimestre, elle est sensiblement plus élevée. Le résultat très favorable enregistré en mars est dû pour une bonne part au fait que Pâques a été célébré en mars, tandis qu'en 1933 cette fête a eu lieu en avril. Néanmoins ces chiffres permettent de conclure que le chiffre d'affaires du commerce de détail est pour le moins aussi élevé que l'année passée, qu'il le dépasse même, en ce qui concerne la quantité particulièrement. L'augmentation du nombre du personnel de vente en est une preuve également.

Le nombre des chômeurs permet de se faire une idée de la situation du marché du travail; il a été de :

	1931	1932	1933	1934
Janvier	27,316	57,857	101,111	99,147
Février	26,886	63,708	96,273	91,233
Mars	19,919	52,288	71,809	70,109

Le chômage ayant déjà fortement augmenté avant le Nouvel an, il ne s'est pas accru de beaucoup au cours de janvier. Les 100,000 n'ont pas été atteints cet hiver. Jusqu'à présent la diminution saisonnière s'est effectuée au même rythme que l'année dernière, ce qui fait que fin mars le nombre des chômeurs est légèrement inférieur à celui de fin mars 1933.

Dans les divers groupes professionnels, le nombre des chômeurs a été de :

	Fin mars 1932	Fin mars 1933	Fin mars 1934	Modification comparativement à mars 1933
Industrie du bâtiment	9,159	15,310	18,666	+ 3,356
Montres et bijouterie	13,033	15,819	12,146	— 3,673
Métallurgie, industrie des machines et électrotechnique	7,242	11,600	11,184	— 416
Industrie du textile	6,170	6,831	5,395	— 1,436
Manœuvres et journaliers	4,623	5,085	5,057	— 28
Commerce et administration	2,418	4,123	4,484	+ 361
Préparation du bois et du verre	1,961	3,100	2,868	— 232
Hôtels et restaurants	1,599	2,035	1,876	— 159
Alimentation et boissons	728	1,046	1,162	+ 116

Le nombre des chômeurs dans l'industrie du bâtiment est sensiblement supérieur à celui de l'année passée. Il fallait s'y attendre par suite du recul des permis de construire. L'industrie horlogère a été sensiblement déchargée, ce qui est dû au fait que quelques personnes ont trouvé de nouveau de l'occupation dans cette branche et que d'autres ont trouvé du travail dans d'autres branches économiques.

Les prévisions relatives à la formation de la situation économique internationale pour un avenir prochain, n'ont rien de défavorable. Un fait curieux c'est que l'Angleterre donne des signes très nets d'une amélioration. En Amérique également, l'année a débuté par une importante augmentation de la production. Il est certain que l'insécurité monétaire continue à paralyser l'économie mondiale. Si l'on pouvait parvenir à une entente, on supprimerait ainsi l'obstacle qui empêche de ranimer l'échange international des marchandises et des capitaux. On ne saurait cependant fonder de trop grands espoirs sur une solution prochaine.

La Suisse n'a pas encore passé le cap. La situation est encore instable, du fait surtout que l'on tente sans cesse de nouvelles baisses de salaires et de prix. La baisse des salaires a donc été appliquée dans l'industrie des machines et celle du bâtiment, mais non pas dans la mesure prévue par le patronat. On a ainsi réduit la capacité d'achat de quelques dizaines de milliers de familles. Combien de temps durera encore ce lent « pressurage » de la capacité de résistance économique et même morale de notre peuple ? La retraite du conseiller fédéral Musy ne met pas un terme à son influence sur l'économie politique au sein du Conseil fédéral. Tous les efforts des travailleurs devront tendre à exclure une fois pour toutes ces dangers et d'appliquer une active politique pour combattre la crise et la surmonter.

Les grandes banques suisses en 1933.

Les deux dernières années ont été riches en événements pour les grandes banques suisses. Ces instituts étroitement liés aux transactions internationales ont été entraînés dans le marasme à la suite de la crise internationale du crédit. Il n'y a là rien d'étonnant si l'on songe qu'en 1930 encore, le 40 pour cent des placements bancaires se trouvait à l'étranger. La régression des bilans et des possibilités de gain n'est pas la répercussion la plus grave. Ce qui est plus déplorable c'est que d'importants capitaux sont gelés et qu'on ne voit pas la possibilité de les récupérer et d'autre part que les intérêts sur ces placements ne peuvent être retirés qu'avec pertes ou ne peuvent même pas être retirés du tout. A cela s'ajoutent les grosses pertes subies sur les affaires étrangères et les risques sans cesse croissants que présentent les transactions du pays même. Deux grandes banques, dont les anciens conseils d'administration ont effectué

avec la plus grande insouciance d'importants placements à l'étranger, soit la Banque d'escompte et la Banque populaire suisse, auraient fait faillite si la Confédération ne leur avait pas accordé une aide financière de grande envergure. La Confédération participe à la Banque d'escompte avec 60 millions et à la Banque populaire suisse avec 100 millions. Les pertes sèches subies par ces deux instituts s'élèvent en tout à 260 millions. Les autres instituts ont pu se maintenir. Leurs valeurs étrangères ont néanmoins fortement diminué ainsi que leur rendement. Les dividendes ont également dû être réduits. Trois banques ont adapté le capital-actions au bilan réduit au moyen de rachat.

Quelques chiffres nous renseigneront sur le développement des grandes banques. Jusqu'en 1932, la plupart des données sont tirées de la statistique de la Banque nationale suisse. Dans les chiffres concernant 1933, nous avons pris les chiffres du bilan du rapport de septembre en ce qui concerne la Banque d'escompte, car le bilan de fin d'année ne figure pas encore dans la statistique.

	Capital- actions	Réserves	Valeurs étrangères	Bilans	Bénéfice net	Dividendes en %
en millions de francs						
1923	575	146	3244	4255	41	6,8
1924	574	148	3627	4686	44	7,0
1925	575	152	3805	4924	46	7,2
1926	627	168	4256	5615	52	7,3
1927	701	191	4831	6336	66	7,5
1928	815	214	5442	7162	77	7,5
1929	907	241	6330	8195	79	7,5
1930	909	248	6611	8577	74	7,2
1931	958	241	5517	7171	50	5,1
1932	922	243	4979	6429	45 *	4,6 *
1933	883	191	4570	5871	33 *	5,5 *

* Sans les banques qui ont été assainies (Banque d'escompte et Banque populaire).

En 1930 les grandes banques ont atteint leur point culminant avec un bilan de 8,6 milliards de francs, soit juste le double de ce qu'il était 7 ans auparavant. Les valeurs étrangères avaient augmenté dans la même proportion, tandis que le capital s'adaptait un peu moins rapidement à l'expansion; le bénéfice net augmentait proportionnellement. En 1930, la régression commence. Dans l'espace de 3 ans, les bilans de 8 banques reculent de 2,7 milliards ou de 32 pour cent. C'est là une des premières conséquences de l'écoulement des fonds étrangers. Le capital privé a également diminué en partie par suite du rachat des actions ayant perdu de leur valeur, et les sommes prélevées du fonds des réserves pour les amortissements. La diminution du capital-actions eut été plus forte encore si deux des instituts assainis n'avaient pas obtenu 170 millions de capital foncier.

Les actions des grandes banques rapportent encore bien si l'on fait abstraction des deux banques qui ont été obligées d'amortir leur capital. Le dividende moyen est de 5,5 pour cent contre 7,5 pour cent qu'il était durant les années de prospérité.

Les pertes dues à la crise mais également à une politique bancaire faite d'insouciance, atteignent de très hautes sommes. Elles ont été:

	Pertes et amortissements	Réductions de capitaux
1930	9 millions	—
1931	61 »	18 millions
1932	91 »	70 »
1933	203 »	93 »
1930/33	364 millions	181 millions

Pour les dernières 4 années les pertes subies et les amortissements effectués par toutes les grandes banques ne s'élèvent pas à moins de 364 millions. La fortune nationale suisse a été réduite d'autant, en partie à la suite d'une politique bancaire irréfléchie. Le capital foncier dut être réduit de 181 millions (sans rachat des actions). La Banque populaire suisse a eu à elle seule pour 118 millions d'amortissements en 1933. Lors des deux relèvements financiers de la Banque d'escompte, 142 millions en tout ont été amortis.

Voici la situation des 8 grandes banques fin 1933:

	Capital- actions en millions	Réserves en millions	Valeurs étrang. de francs	Bilans	Bénéfice net par 1000 fr.	Dividendes en %/o
Société de banque suisse	160	53	1036	1259	9,554	6
Crédit suisse	150	54	982	1211	12,525	8
Banque fédérale S. A.	100	11	377	494	3,433	4
Banque commerciale suisse	80	32	504	622	2,220	4
Banque commerciale de Bâle	75	25	372	477	2,913	4
Leu & C ^o S. A.	50	7	275	334	2,091	4
Banque populaire suisse	193	4	950	1150	3,437	—
Banque d'escompte*	75	5	24	324	—	—
	883	191	4520	5871	36,173	—

* Bilan pour fin septembre 1933.

Même après tous les amortissements qui ont été effectués, on en est à se demander si la Suisse est assez grande pour supporter encore 8 grandes banques avec un capital responsable de plus de 1 milliard en plus des banques locales et moyennes très nombreuses et des banques cantonales très bien développées. La chose est impossible si les transactions sont limitées aux milieux commerciaux suisses. La banque Leu & C^o S. A. est actuellement en grande partie un institut hypothécaire pour la Suisse. Après la crise qu'elle vient de traverser la Banque populaire suisse en est également réduite aux transactions avec le marché indigène. Les 6 autres grandes banques pourront se maintenir sous cette forme si elles parviennent d'ici peu à retrouver une partie des transactions internationales d'autrefois. Ce sera probablement chose possible pour le Crédit suisse et la Société de banque suisse qui ont des relations établies de longue date avec l'étranger. Les autres ne pourront probablement pas faire autrement que de consentir à de nouveaux amortissements ou à une fusion éventuelle.

Conflits du travail en 1933.

Depuis de nombreuses années, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail établit une statistique des grèves et lock-outs. Il est nécessaire de poser à ce sujet quelques questions de principe. Qu'est-ce qu'une grève, et quand y a-t-il lock-out? Il n'y a aucune précision à ce sujet, et à notre avis la statistique de l'Office est fautive. Lorsqu'un patron annonce une baisse de salaire et déclare que seuls les ouvriers qui seront disposés à travailler au tarif réduit seront occupés, ceux qui n'acceptent pas la réduction sont donc lock-outés puisque l'attaque émane du patron. Telle est la situation qui se présente dans la plupart des conflits du travail ces derniers temps. Malgré cela la statistique de l'Office indique 34 grèves et un lock-out en 1933. Nous sommes persuadés que le 90 voire même le 100 pour cent de ces conflits était des lock-outs. Aussi longtemps qu'il n'y a pas possibilité d'établir sur une base certaine

le caractère du conflit, toute statistique officielle devrait faire usage du terme neutre de « conflit du travail », car il est inadmissible que l'Office fédéral de statistique fournisse à une certaine presse des documents pour attaquer la classe ouvrière.

Il y a eu relativement peu de luttes sociales au cours de l'année dernière. Elles se sont élevées au nombre de 35 contre 38 en 1932. Le nombre des entreprises intéressées au conflit s'est élevé à 267, il est donc supérieur à celui de l'année précédente (198) et pourtant 2705 ouvriers seulement contre 5083 en 1932 y participèrent et le nombre des journées de travail perdues fut de 69,065 contre 159,154 en 1932. Si la presse patronale utilise ces chiffres pour démontrer les pertes économiques causées par les luttes ouvrières et pour en imputer la faute aux syndicats, il suffira de rappeler le gaspillage économique dû à la crise pour mettre un terme à ce genre d'accusation. En 1933, la crise a occasionné une perte de 20 millions de journées de travail, soit 300 fois de plus que n'en n'ont causé les conflits du travail.

Le tableau suivant indique la répartition des conflits selon les branches d'industrie et les raisons principales des grèves:

a) Branches d'industrie:

	Nombre des grèves	Nombre des entreprises intéressées	Maximum des ouvriers participants	Nombre approxima- tif des journées perdues
Industrie du vêtement et nettoyage . . .	1	2	10	40
Fabrication et préparation du cuir et du caoutchouc	1	1	14	35
Industrie du bâtiment	14	59	449	5,090
Industrie du bois et du verre	5	47	155	3,821
Industrie du textile	4	4	718	8,972
Industrie chimique	1	1	67	4,833
Industrie des métaux, des machines et in- dustrie électrotechnique	7	151	1220	41,558
Trafic	1	1	9	54
	34	266	2642	64,403

b) D'après les causes principales des grèves:

Conclusion de contrats collectifs	3	150	655	30,543
Salaires	24	92	1685	27,709
Engagement ou congédiement d'ouvriers	4	14	139	5,093
Conditions de travail diverses	2	9	90	948
Autres cas de conflit	1	1	73	110
Total	34	266	2642	64,403

Les luttes les plus importantes ont eu lieu dans l'industrie métallurgique; mentionnons le mouvement des électriciens monteurs de Zurich qui dura du 1^{er} juillet au 21 août et qui engloba environ 600 ouvriers et plus de 100 entreprises (30,000 journées de travail); en outre, la lutte chez les plombiers à Zoug qui dura du 1^{er} décembre 1932 au 30 janvier 1933 (7700 journées de travail). Au troisième rang figure le conflit dans une entreprise de textile à Walzenhausen qui eut pour objet une baisse de salaire de la part du patronat. C'est également le cas pour les mouvements signalés dans la statistique sous la rubrique « Conclusion de contrats collectifs ».

Les pertes économiques subies par suite de conflits du travail et de chômage dû à la crise.

	Conflits du travail			Nombre des journées de travail perdues par suite		Conflits du travail en % des pertes dues à la crise
	Nombre des mouvements	Nombre des entreprises	Maximum des ouvriers intéressés	de conflits du travail	de chômage dû à la crise	
1921	55	112	3,705	140,228	17,539,800	0,8
1922	104	1680	12,100	252,954	20,098,500	1,3
1923	44	334	3,602	121,815	9,781,500	1,2
1924	70	448	8,642	129,582	4,407,600	2,9
1925	42	280	3,299	85,488	3,327,000	2,6
1926	35	276	2,745	65,016	4,235,400	1,5
1927	26	328	2,058	34,160	3,547,200	1,0
1928	45	283	5,474	98,015	2,514,000	3,9
1929	39	551	4,661	99,608	2,439,300	4,1
1930	31	322	6,397	265,695	3,864,300	6,9
1931	25	161	4,746	73,975	7,262,400	1,0
1932	38	198	5,083	159,154	16,309,800	1,0
1933	35	267	2,705	69,065	20,360,100	0,3

En réalité les pertes causées par la crise sont sensiblement plus élevées que les chiffres indiqués dans le tableau ci-dessus; les pertes subies par suite de chômage partiel, en particulier, ne figurent pas dans ces chiffres. Pour 1932 elles s'élèvent pour le moins à 9 millions de journées de travail et pour 1933 époque lors de laquelle le chômage partiel avait quelque peu diminué, de 6 à 7 millions de journées de travail. Les pertes totales dues à la crise sont donc évaluées entre 25 et 27 millions de journées de travail perdues pour chacune des deux dernières années. La presse ne tient généralement pas compte de ces pertes énormes subies par l'économie par suite de l'incapacité dont des dizaines de milliers de personnes sont, de trouver de l'occupation. Par contre, si les ouvriers se défendent contre la pression qu'on ne cesse d'exercer sur leurs conditions d'existence, on parle des dommages considérables causés à l'économie, alors même que ces luttes sont dans l'intérêt du maintien de la capacité d'achat et par là dans celui de toute l'économie et que les conséquences sur le processus du travail sont minimales comparées à celles dues à la crise. Sur un jour de travail perdu en 1933 par suite de conflit ouvrier, on compte 300 journées de travail perdues par suite de la crise.

Education ouvrière.

La Confédération générale du Travail de France et l'éducation populaire.

Le Comité national de la C. G. T. a adopté à l'unanimité un rapport sur l'éducation de la jeunesse et l'éducation populaire, présenté par G. Lapière, du syndicat national des instituteurs.

La première partie de ce rapport consiste en un *manifeste* dans lequel la C. G. T. appelle l'attention de ses fédérations, de ses unions et de ses membres sur les graves dangers que la crise mondiale, avec ses développements politiques et économiques, fait peser sur les jeunes générations. Il est indispensable, dans le domaine éducatif, d'offrir aux loisirs forcés des jeunes chô-